

CAHIERS

SIMONE WEIL

SIMONE WEIL :
UNE LECTURE DES RELIGIONS

III

Revue trimestrielle publiée par
*l'Association pour l'étude
de la pensée de Simone Weil*

SOMMAIRE

Pascal DAVID	
<i>Quelle religion Simone Weil pratique-t-elle ?</i>	123
Jean RIAUD	
<i>Simone Weil et les religions, avant et après Vatican II</i>	151
Marie CABAUD-MEANNEY	
<i>Simone Weil et Josef Ratzinger, sur la diversité des religions</i>	165
Gabriël MAES	
<i>De la « spiritualité » de Simone Weil</i>	199
<i>Comptes rendus</i>	227
<i>Citations</i>	253
<i>Échos et Nouvelles</i>	263

« Le mot de spiritualité n'implique aucune affiliation particulière. Les communistes eux-mêmes, dans l'atmosphère actuelle, ne le repousseraient sans doute pas. Il serait facile d'ailleurs de trouver dans Marx des citations qui se ramènent toutes au reproche de manque de spiritualité adressé à la société capitaliste ; ce qui implique qu'il doit y en avoir dans la société nouvelle. Les conservateurs n'oseraient pas repousser cette formule. Les milieux radicaux, laïques, francs-maçons, non plus. Les Chrétiens s'en empareraient avec joie. Elle pourrait susciter l'unanimité.

Mais on ne peut toucher à une telle formule qu'en tremblant. Comment y toucher sans la souiller, sans en faire un mensonge ? »

(*L'Enracinement*, OC V 2, pp. 190-191)

QUELLE RELIGION SIMONE WEIL PRATIQUE-T-ELLE ?

Pascal DAVID *

Dans sa lettre au père Couturier, en 1942, Simone Weil soutient que les « diverses traditions religieuses authentiques sont des reflets différents de la même vérité », mais que l'on ne s'en rend pas compte « parce que chacun vit une seule de ces traditions et aperçoit les autres du dehors », alors qu'« une religion ne se connaît que du dedans » (*LR*², p. 39). La valeur d'une religion est « chose expérimentale » (*OC VI 2*, p. 469).

Nous sommes alors amenés à nous poser la question suivante : quelle religion Simone Weil pratique-t-elle ? Certes, la philosophe s'intéresse à la religion et aux religions, elle écrit sur les religions, propose une « lecture des religions », mais à quelle religion appartient-elle ? Peut-on même dire qu'elle pratique une religion ?

Simone Weil ne revendique aucune appartenance religieuse, ne s'inscrit dans aucune communauté de laquelle elle recevrait son identité et ne pratique aucun culte – elle n'est pas une « pratiquante ». Cette dernière affirmation mériterait d'être nuancée en tenant compte des étapes de sa vie, mais quoi qu'il en soit, son frère André et elle ne sont élevés par leurs parents dans aucune tradition religieuse (*AD*⁵, pp. 75-76) et, à sa mort, elle n'a adhéré à aucune religion ou Église. Il est vrai pourtant que la « religion » comme question préoccupe Simone Weil lors des deux dernières années de sa vie (été 1941 – été 1943) et

*. Communication donnée lors du colloque « Simone Weil : une lecture des religions », les 28, 29 et 30 octobre 2016, à Angers.

CAHIERS SIMONE WEIL

Revue trimestrielle

L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil, éditrice de la revue est gérée par un conseil d'Administration, présidé par Robert CHENAVIER, 87 avenue des Grandes Platières, 74190 PASSY-Marlioz
Tél. (00 33) 04 50 78 16 10

Le siège social est au domicile du président.

Tout courrier relatif à la vie de l'Association et à la revue doit être envoyé à la même adresse.

Directeur de la publication

Robert CHENAVIER

Secrétaire de rédaction

Marie-Noëlle CHENAVIER

Comité de rédaction

Daniel BOITIER, Monique BROC-LAPEYRE, Francis CHIAPPONE,
Pascal DAVID, André-A. DEVAUX †, J. P. LITTLE, Gabriël MAES,
Patrice ROLLAND, Michel SOURISSE, Maria VILLELA-PETIT

Site de l'Association

www.simoneweil-association.com

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Cotisation 10 €
Cotisation de soutien à partir de 12 €

ABONNEMENT AUX CAHIERS

France 45 €
Pays d'Europe 47 €
Amérique et Asie 49 €

Les abonnements partent du numéro de mars

Prix du numéro hors abonnement 12 €

RÈGLEMENT

– Par chèque émis à l'ordre de l'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil adressé à la trésorière : Marie-Noëlle CHENAVIER, 87 avenue des Grandes Platières, 74190 PASSY-Marlioz.

Pour nos adhérents étrangers, soit par chèque en euros sur une banque française ou une banque ayant un correspondant en France ; soit par virement sur le compte en nous prévenant du règlement. Nos références internationales de compte sont :

IBAN : FR 16 2004 1010 0700 0190 3S03 840

BIC : PSSTFRPLYO

À tous, d'avance merci !